

L'Aide Sexuelle Directe

L'aide sexuelle directe relève du bien-fondé de toute initiative socialement acceptable, visant à respecter l'identité de la personne en situation de handicap, grâce à une possibilité (parmi d'autres) de vécu sensuel, et parfois sexuel, un peu plus apaisant

L'heure n'est plus à la dénégarion des pulsions et des désirs sexuels de la personne en situation de handicap, ni d'ailleurs à leur exacerbation

Dans les faits, chaque histoire de vie est singulière et chaque recours éventuel à un-e assistant-e sexuel-lesera lui aussi singulier

Ne faisons pas d'amalgame entre les handicaps physiques et les handicaps mentaux

Même à handicap identique... les différences sont déjà très nombreuses !

La vie affective et sexuelle ne s'y joue pas forcément de la même manière

et un discours unilatéral dans ce sens, serait réducteur et peu respectueux de la personne

Un seul dénominateur commun à tous les handicaps relève d'une dynamique très complexe :

l'univers de la personne concernée est jalonné des *ingérences plus ou moins nécessaires* de la part des tiers parentaux et professionnels

Ces différents tiers vont souvent :

voir
entendre
savoir
anticiper
juger
et finalement décider à propos... *d'une sexualité qui ne leur appartient pas*

Qui est le propriétaire du désir de la personne en situation de handicap ?

A qui appartient-il d'organiser la réponse à ce désir ?

Tout moyen dans la sexualité, y compris humain, compense les effets de la déficience. J'ai récemment demandé à mon médecin s'il était d'accord, le moment venu, pour m'assommer de neuroleptiques. Afin de supprimer mon stress et tuer ma libido.

M. René-Claude Lachal, Directeur de recherche au CNRS, France Concerné par le handicap

L'accès à la sexualité étant un droit universel, si l'homme/la femme en situation de handicap ne peut y accéder de lui/d'elle-même, nous nous devons de le/la soutenir dans ce sens.....comme nous le faisons pour toutes les autres dimensions de sa vie

De nouvelles réponses aux besoins intimes existent... encore faut-il courir le risque de les concrétiser !

L'assistance sexuelle est une réponse, parmi tant d'autres. Elle n'est pas *la réponse*, mais elle a sa place dans l'éventail des offres possibles

Elle s'y inscrit actuellement sur la pointe des pieds !

Dans la réflexion sur l'assistance sexuelle, il s'agit de légitimer le plaisir en tant que tel... ..comme une composante fondamentale de l'humain, en dépit du handicap

Le concept d'assistance sexuelle a vu le jour dans les cultures anglo-germaniques

C'est l'assistance dans sa définition première qui comprend l'idée d' «*être avec, d'être présent et d'aider concrètement*» en mettant son corps en jeu dans la relation

L'assistant-e sexuel-le va se constituer *librement* en un « tiers » de nature extraordinaire, accomplissant une prestation qui répond à des besoins spécifiques par des approches sensuelles et sexuelles nuancées

Il/elle prodigue un « soin de plaisir »

Gamme des prestations offertes par les assistant-e-s sexuel-le-s :

- 1 préparation dans un climat intime chaleureux, jamais moins d'une heure
- 1 avancer à petites doses
- 1 pouvoir bénéficier d'un contact corporel, si désiré
- 1 pouvoir être vu nu par quelqu'un du sexe opposé, également du même sexe si c'est la demande
- 1 massages érotiques
- 1 jeux de sensualité, jeux sexuels
- 1 caresses, tendresses
- 1 masturbations

Le corps handicapé physique est un corps le plus souvent réduit à des incapacités, que l'on :

assiste

porte

manipule

regarde

touche

... souvent uniquement médicalement, mais avec

lequel ne communique pas encore, que l'on n'aime pas encore !

M. Vincent Fries, Belgique, psychologue, concerné par le handicap

L'interaction qui se construit nécessite empathie, proximité, compréhension et confiance, et elle doit nettement se distinguer d'une relation de séduction

Ceci ne veut pas dire que l'on ne travaille pas avec ses affects (le pourrait-on ?) et que l'on bloque son émotion au contact de l'autre

C'est un moment cadré et original, d'où peut émerger la beauté d'un engagement relationnel inédit

La relation ne dépasse pas le cadre professionnel pour entrer dans un registre privé

Dans la majorité des situations de handicaps physiques, le décryptage des besoins ne pose aucun problème : les hommes et les femmes en question sont autonomes pour identifier et exprimer leurs désirs et leurs goûts

Par contre, d'autres freins peuvent se manifester : outre les difficultés psychologiques à oser demander une pareille aide, on retrouve les obstacles matériels récurrents liés à l'accessibilité architecturale, à la mobilité, aux finances et à la souplesse institutionnelle

Dans le handicap mental, le décryptage des besoins est toujours plus complexe et il faudra avancer avec prudence aussi bien avec l'entourage professionnel et familial, ou avec le tuteur, avant d'aller plus en avant dans les détails pratiques d'une éventuelle réponse

Ne créons pas de faux espoirs !

Au nom de notre éthique de responsabilité, la société se doit de répondre à ces besoins reconnus aujourd'hui

Au nom de cette même éthique, la société doit considérer que ces soins érotiques font partie intégrante des normes de qualité de vie de la personne en situation de handicap

Il reste du chemin à parcourir Et c'est bien le chemin... qui est le but !

L'assistance sexuelle serait-elle une sorte de prostitution plus ou moins masquée ?

Établir des frontières totalement précises entre l'assistance sexuelle et la prostitution est complexe

Le statut de l'assistance sexuelle se distingue socialement, financièrement et légalement de celui de la prostitution en général

Mais le statut juridique du sexe professionnel dans chaque pays d'Europe, influencera directement celui de l'assistance sexuelle

En Suisse, puisque la prostitution est légale, l'assistance sexuelle le sera aussi

Une des différences entre prostitution et assistance sexuelle réside dans le fait que le deuxième exige absolument :

- une sélection spécifique et délibérée
- une formation reconnue
- une supervision continue

Autre différence :

La préparation de la mise en présence des protagonistes est une construction soigneuse, circonstanciée, individualisée, suivie et évaluée

Dans l'assistance sexuelle, la forme et la durée de la prestation sont fixes pour toutes et tous :

- jamais moins d'une heure d'accueil
- un tarif pré-établi, quels que soient les gestes proposés et prodigués (selon une liste précise et limitée)

De plus, le lieu d'accueil doit obligatoirement être accessible à toute situation de handicap : chaleureux, convivial et confortable

Le statut de l'assistant-e sexuel-le est garanti comme étant indépendant-e

Ces femmes et ces hommes exercent encore une autre activité professionnelle (condition sine qua non) car on ne peut pas vivre de la seule assistance sexuelle

Néanmoins, pour mieux distinguer l'assistance sexuelle de la prostitution, ces prestations pourraient être considérées comme des *soins érotiques* au même titre que des soins en physiothérapie, logopédie, ergothérapie, etc...

Association des « Médecins Experts Judiciaires » Belgique

Journée de réflexion sur l'assistance sexuelle -24 mai 2003, Tihange

L'assistance sexuelle ne peut pas, et ne doit pas faire l'économie de revisiter le concept et les représentations que nous avons tous de la prostitution, profession à considérer comme plurielle, et sans doute inclassable

Dénis et acceptations se retrouvent à tous les niveaux de la démarche, et pour chaque protagoniste

D'où l'importance de travailler les représentations et les ressentis de chacune, afin d'aborder plus librement les inquiétudes, les désirs et les besoins, tant pour soi-même que pour la personne vivant avec un handicap

Des cœurs solidaires pour des corps solitaires

Il y a 20 ans, on n'osait pas y penser ! Aujourd'hui, on en parle de plus en plus. Dans 20 ans, ces accompagnements érotiques seront-ils admis dans les institutions ?

SEHP Suisse - SEXualité Handicaps Pluriels

Formations

Publications

Site avec questions-réponses anonymes

www.sehp-suisse.ch

A.S.P.H.

« Dans la notion d'accompagnement nous voici au cœur d'un problème éthique : la sexualité est bien un domaine privilégié de l'humanisation de l'homme pour lui-même, et dans ses relations avec les autres »

Marie-Odile Bruneau Prof. de philosophie à Rennes

L'assistance sexuelle se situe dans une dynamique de citoyenneté partagée et promotrice d'un agir émancipatoire au travers duquel nous pourrions peut-être toutes et tous apprendre quelque chose de nous-mêmes !?

Date : 18 octobre 2006

Auteur : Catherine Agthe Dieserens
Sexo-pédagogue spécialisée
Formatrice d'adultes et praticiennes de terrain (Suisse)

Responsable de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée :
Gisèle Marlière
Secrétaire nationale

A.S.P.H.